

Déclaration liminaire du REN-LAC à la conférence de presse sur la question des fraudes aux concours directs de la fonction publique, session 2015

Ouagadougou le 7 septembre 2015

**Mesdames, messieurs les journalistes,
Chers invités et chers amis,**

Le Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC), voudrait par ma voix, vous dire merci de votre présence à cette conférence de presse qu'il a convoquée autour de la question de la fraude aux concours directs de la fonction publique, session 2015.

Pour mémoire, le 21 août 2015, le ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, assisté de son secrétaire général, du Procureur du Faso près le TGI de Ouagadougou et du représentant du ministre de la sécurité au sein du comité national de pilotage de l'organisation des concours directs, animait une conférence de presse, à travers laquelle il a porté à la connaissance de l'opinion publique que des cas de fraudes ont entaché l'organisation des concours directs, session 2015. Par la même occasion, monsieur le ministre annonçait que douze (12) suspects ont été interpellés et que les autres opérations du processus des concours se poursuivaient normalement. Même si monsieur le Ministre en charge de la fonction publique s'est voulu rassurant en indiquant que « le mode d'action de ces fraudeurs a été bien circonscrit », il reste que de sérieux doutes subsistent.

A en croire les animateurs de la conférence de presse du 21 août dernier, le mode opératoire des fraudeurs consistait pour le directeur du cabinet d'études chargé de proposer les sujets, à mettre les versions corrigées des épreuves des différents concours à la disposition des présumés co-auteurs, qui les donnaient aux élèves, moyennant une transaction qui variait entre 500 000 F CFA et 3 500 000 F CFA. La remise de corrigés types se faisait par contact physique ou par téléphones portables aux candidats, au petit matin, quelques heures avant le début des épreuves écrites.

De ce récit, transparaissent des interrogations. Quelle assurance a-t-on, que le principal auteur (le cabinet d'études) et ses co-auteurs et complices, ont cité de manière exhaustive, les noms de tous ceux qui sont impliqués dans ces cas de fraudes, sans omission (volontaire ou non) ? Quelle assurance a-t-on que les candidats qui ont obtenu les corrigés types par contact physique ou par le biais du téléphone, ne les ont pas partagés ou vendus à d'autres candidats, surtout dans un contexte où les TIC offrent d'énormes facilités ?

Mesdames et messieurs,

Chers journalistes,

Les questions que nous soulevons ici traduisent les inquiétudes aussi bien de notre Réseau que des candidats auxdits concours et du citoyen en général. Compte tenu de ces interrogations, les assurances du ministre ne sont pas très convaincantes, quant à la circonscription de ces fraudes. Du reste, le nombre des personnes interpellées n'a cessé de s'accroître depuis la sortie du 21 août 2015, pour passer de 12 à plus d'une vingtaine à ce jour, à en croire la presse, ce qui confirme amplement que la chose est loin d'être circonscrite.

Au regard de cette situation, il est incontestable que non seulement, l'égalité de chances entre candidats se trouve rompue, mais en plus, un sérieux discrédit guette les résultats et les éventuels admis, si l'on venait à laisser le processus aller à terme. Il est évident qu'un candidat qui accède à la fonction publique par la fraude, aura une vie professionnelle bâtie sur la fraude, la corruption, etc.

Pour le REN-LAC, il faut non seulement réunir les conditions pour assoir une administration débarrassée des souillures, une administration d'agents intègres, en somme une administration modèle, mais aussi pour garantir aux futurs admis aux concours, la fierté et le sentiment d'avoir pleinement mérité leur succès. Et cela passe nécessairement par une lutte sans complaisance contre la fraude et la corruption.

C'est pourquoi, suite à la sortie du ministre, le REN-LAC s'est senti interpellé et a même été interpellé par des candidats qui, soucieux de l'égalité des chances d'accès à la fonction publique, ont engagé depuis quelques jours, une lutte dans le cadre d'un Comité qu'ils ont mis sur pied, autour de la question. Sur sa demande, le Réseau a été reçu, en audience le jeudi 3 septembre dernier par monsieur le ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale autour de ses préoccupations. Cependant, il convient de noter tout de suite, que la demande d'annulation et de reprise des concours directs de la fonction publique, session 2015, formulée par le REN-LAC n'a pas encore obtenu satisfaction, puisque monsieur le Ministre a confié que « jusqu'à preuve contraire, ce scénario n'est pas encore celui prioritaire au niveau du gouvernement ». Par conséquent, le REN-LAC, soucieux d'un traitement plus diligent de la question, a adressé ce matin même, une correspondance à son Excellence Monsieur le Premier ministre.

L'on sait tous, que c'est l'injustice, la mal gouvernance, la corruption, la fraude et l'impunité qui ont fait le lit de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Et à travers le sacrifice suprême consenti lors de ces journées insurrectionnelles, la jeunesse a voulu simplement mettre un terme à l'injustice, à la fraude, à la corruption et à l'impunité et exiger un changement radical de gouvernance bâtie sur l'égalité, la justice et la liberté. Faut-il donc, que ce sacrifice soit vain ? Faut-il que nos martyrs soient tombés pour rien ? Absolument pas !

Le Réseau National de Lutte Anti-Corruption, tout en saluant la mise aux arrêts des présumés délinquants, se sent le devoir de dénoncer avec force cette fraude. Par conséquent, il:

1. encourage le gouvernement et l'appareil judiciaire à poursuivre jusqu'au bout les investigations, afin d'identifier et réprimer sévèrement tous ceux qui sont impliqués dans ces fraudes. Ces investigations doivent toucher aussi bien les concours directs que ceux professionnels, session 2015 et s'étendre aux années antérieures ;
2. exige toute la lumière sur le choix du cabinet d'études chargé de la conception des sujets et qui est aujourd'hui impliqué dans ces cas de fraude ; et le déclenchement de poursuites en cas de manquements décelés ;
3. exige le rétablissement de l'égalité de chance entre candidats, en procédant à l'annulation et à la reprise diligente des concours directs touchés par les cas de fraudes ;
4. soutient la lutte engagée par les candidats organisés dans le cadre du « **Comité des Jeunes Unis pour la Reprise des concours concernés par les cas de fraude** ». Par conséquent, il lance un appel à tous les candidats aux concours, à toute la jeunesse, aux populations et à tous ceux qui sont épris de justice, à participer massivement au sit-in organisé par ledit Comité ce **mardi 8 septembre 2015, de 8h00 à 12h00, devant le Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale**, pour exiger :
 - *l'annulation et la reprise des concours directs concernés par les cas de fraude ;*
 - *le démantèlement du réseau mafieux de fraudeurs et leur châtement à la hauteur de leur forfait !*

Le Secrétariat Exécutif du REN-LAC